

La PNPR-M est une organisation professionnelle agricole à caractère associatif et apolitique non

confessionnelle jouissant d'une personnalité morale, de droit privé et d'une autonomie financière.

Créée en janvier 2008, elle est une organisation filière nationale structurée au niveau des 7 régions

du Mali sous l'appellation des Plateformes Régionales des Producteurs de Riz (PRPR).

VISION

Une plateforme nationale bien organisée, crédible et forte, capable de se faire entendre en tant qu'acteur principal sur toutes les questions nationales et de rendre des services adaptés à ses membres et qui dégagent des excédents de production commercialisables tout en contribuant de façon significative à la sécurité et à la souveraineté alimentaire du Mali.

OBJECTIF

L'objectif de la plateforme est, d'une part d'œuvrer pour assurer aux exploitations rizicoles du Mali un revenu décent de leurs activités et d'autre part d'offrir un cadre de concertation, de promotion et de renforcement des capacités des organisations membres, pour leur meilleure participation à la définition et la mise en œuvre des actions de développement durable.

FONCTIONNEMENT

La plateforme riz est administrée par :

- ü une Assemblée générale (AG),
- ü un conseil d'administration (CA),
- ü un Comité de Surveillance (CS).
- ü Un bureau restreint est choisi par l'Assemblée pour diligenter les instances quotidiennes.

COMPOSITION ET DOMAINES D'INTERVENTION

La PNPRM est structurée en 7 plateformes régionales des producteurs de Riz (PRPR). Chaque PRPR est composée des OP faitières des bassins de production rizicoles de taille différentes selon le potentiel du

bassin. Les OP rizicoles adhérentes à leur tour sont des fédérations, des unions de coopératives, des groupements, des coopératives, des associations, des OP féminines, des OP mixtes, des syndicats, etc.

ZONES D'INTERVENTION

Elle couvre les 7 régions administratives du Mali avec plus de 600 organisations rizicoles de base membres.

- Tous les bassins de production sont représentés.
- Sont membres de la plateforme, toute organisation reconnue dont l'activité principale est la riziculture quelque soit le système de production et la région de production.

DOMAINES D'ACTIVITE

Les domaines d'activités des OP membres sont:

- v Production du riz
- v Production de Semences
- v Transformation (décorticage, étuvage, etc.)
- v Commercialisation groupée du riz,
- v L'approvisionnement en intrants,
- v Aménagements hydro-agricoles
- v L'irrigation /Gestion de l'eau
- v Etc.

EXPERIENCES DE GESTIONS DE PROJETS

- q Plaidoyer pour une stabilisation du prix du marché du riz au Mali.
- q Renforcement de capacité de la maîtrise de la riziculture.
- q Evaluation paysanne de l'initiative riz de la campagne 2008-2009.
- q Accompagner la structuration de la filière riz par la Plateforme nationale des producteurs de riz du Mali.
- q Animation de la démarche du processus de mise en place de l'interprofession de la filière riz à travers des comités paritaires de concertation.

- q Renforcement et Amélioration des échanges entre les acteurs de la filière riz et le pouvoir public.
- q Les acteurs de la filière riz renforcent leur structuration pour peser davantage sur les politiques publiques.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- q RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL
- q RENFORCEMENT DES SERVICES ADAPTES AUX PRODUCTEURS
- q INFLUENCE DES POLITIQUES EN FAVEUR DES EXPLOITATIONS FAMILIALES RIZICOLES